



SNUipp –FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : snu68@snuipp.fr



Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale de l'Education Nationale.

Vendredi 4 novembre 2016

Ce message sur le site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4047>

- 1) Congrès départemental
- 2) RIS « changement de départements »
- 3) Évaluation des enseignants : fin des discussions ministérielles
- 4) Résultat d'enquête du Collectif National RASED sur les pôles ressources de circonscription
- 5) Remplacement : l'école n'a pas besoin d'annonces en trompe l'œil
- 6) Une nouvelle carrière pour les PE
- 7) DSDEN 68 circulaires : mise en oeuvre, pour l'année scolaire 2016-2017, du droit individuel à la formation (DIF)
- 8) DSDEN 68 circulaires : congé de formation professionnelle - année scolaire 2017-2018

1) Congrès départemental

Pour les syndiqués

Lors du congrès départemental de mai 2016, nous nous sommes rendu compte que vous aviez beaucoup de choses à dire, à partager à propos de nos textes, de nos mandats pour les faire avancer.

Pour continuer la discussion, un congrès départemental du SNUipp-FSU 68 est organisé. Il aura lieu le

mardi 22 novembre 2016 de 8h30 à 16h

à la salle des fêtes de Windensolen

Rendre la maternelle obligatoire, le livret scolaire unique numérique, le bilinguisme, le devenir des APC... Ces sujets t'intéressent, tu as envie de t'exprimer et de voir avec nous comment faire évoluer tout cela... Viens au congrès. Nous aborderons le thème "[Transformer l'école pour combattre les inégalités](#)" où ces questions trouvent quelques réponses, mais qui attendent de se développer grâce à ton avis, ta réflexion.

Marche à suivre pour t'inscrire :

- tu informes le SNUipp par mail (snu68@snuipp.fr), nous t'enverrons une convocation ;

- tu envoies à ton IEN la demande d'autorisation d'absence (Formulaire unique de demande d'autorisations absence) en cochant autorisation de droit, en indiquant congrès syndical et en joignant la convocation avant le **14 novembre avant minuit**.

2) RIS « changement de départements »

Mercredi 23 novembre de 8h30 à 11h30 au local du SNUipp-FSU 19 bld Wallach MULHOUSE

Lors de cette demi-journée, nous donnerons toutes les informations utiles concernant les permutations informatisées et le changement de département.

Les modalités : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2570>

3) Évaluation des enseignants : fin des discussions ministérielles

Depuis juillet dernier, le ministère a entamé des discussions avec les organisations syndicales pour faire évoluer les modalités d'évaluation des enseignants. Celles-ci devraient entrer en vigueur à la rentrée 2017. Ce dossier est particulièrement important pour notre profession, c'est pourquoi le SNUipp-FSU l'avait consultée sur les premières propositions pour pouvoir mieux porter ses attentes. Si toutes les demandes du syndicat n'ont pas été entendues, il a obtenu des évolutions.

Décryptage : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4039>

4) Résultat d'enquête du Collectif National RASED sur les pôles ressources de circonscription

Le Collectif National RASED avait décidé au premier semestre 2016 de lancer en direction des personnels des Réseaux d'Aides Spécialisées une enquête sur les pôles ressources de circonscription qui se mettent en place de manière très diversifiée dans les départements.

Il s'agissait de dresser un état des lieux pour interpellier ensuite le ministère.

Lire la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4040>

5) Remplacement : l'école n'a pas besoin d'annonces en trompe l'œil

Réduire les difficultés de remplacement dans le premier degré à un problème de gestion n'est pas très sérieux. Pour le SNUipp-FSU, l'amélioration du remplacement doit passer par des créations de postes pour faire face aux besoins.

Lire la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4042>

6) Une nouvelle carrière pour les PE

Résultat de plusieurs mois de négociations autour du protocole Parcours professionnels carrières et rémunérations (PPCR), les carrières des enseignants seront progressivement renouvelées d'ici à 2020. Point sur l'essentiel des mesures

Lire la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4045>

7) DSDEN 68 circulaires : mise en oeuvre, pour l'année scolaire 2016-2017, du droit individuel à la formation (DIF)

Lire la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4041>

8) DSDEN 68 circulaires : congé de formation professionnelle - année scolaire 2017-2018

Lire la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article4048>

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

Se syndiquer en ligne : <https://adherer.snuipp.fr/68>